

Intervention d'Emir Kir,
Secrétaire d'Etat en charge de l'Urbanisme à la Région de Bruxelles-Capitale
CONFERENCE DE PRESSE

*Octroi du permis unique
pour la rénovation
et la réaffectation du Palace*

Lundi 18 janvier, 13h, au Palace

Monsieur le Ministre-Président,
Madame la Ministre,
Mesdames et Messieurs,

C'est sans conteste un jour à marquer d'une pierre blanche: la Région bruxelloise vient en effet, ce matin, par l'intermédiaire de son Fonctionnaire-délégué, de délivrer le permis unique (urbanisme + patrimoine, puisque le bâtiment est classé en partie) qui autorise la restauration, le réaménagement et la réaffectation du Palace, cet édifice à l'histoire aussi passionnante que mouvementée.

Ce permis, cela fait longtemps qu'on en parle. Il a mis du temps à s'écrire. Tout simplement parce que les impératifs à concilier étaient nombreux et pas toujours aisément compatibles.

Je tiens d'ailleurs d'entrée à remercier toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à l'élaboration de ce permis pour leur patience et leur sens du compromis. Ces qualités ont permis, j'en suis certain, d'arriver à un résultat d'une grande qualité fonctionnelle, esthétique et respectant les exigences de sécurité et d'accès au plus grand nombre.

Le permis délivré autorise donc l'aménagement

- de quatre salles de projection (une de plus qu'actuellement)
- d'un bar
- d'un restaurant
- d'un magasin culturel
- d'espaces de réception et d'exposition
- de bureaux
- d'un espace de logement.

Les 4200 m² de surface brute devraient donc changer de visage et offrir au visiteur un espace multi-fonctionnel, où cohabiteront cinéma, expositions et lieux de détente et de restauration. L'espace global sera donc profondément remanié, avec comme soucis essentiels :

- la lisibilité,

- l'adaptation des salles aux normes actuelles de confort, de projection, de sécurité et d'accès au plus grand nombre (et particulièrement aux personnes à mobilité réduite),
- le respect du patrimoine.

La lumière naturelle sera réintroduite, les espaces seront clarifiés, un foyer central sera établi, connecté aux espaces publics composant le Palace. L'échange et la rencontre seront donc favorisés par ce nouvel aménagement, qui a su tirer le meilleur parti de la disposition peu conventionnelle, voire alambiquée, des lieux (vu l'emprise des parcelles et les différentes transformations que le lieu a connues au fil du temps).

C'est donc une nouvelle vie qui s'offrira d'ici peu à cet élément important de l'histoire culturelle de notre Région. Une nouvelle vie qui ne sera pas tellement éloignée de sa toute première, puisque de Premier théâtre cinématographique de Bruxelles, créé en 1913, il deviendra dans quelque temps pôle cinématographique dédié au cinéma d'art et d'essai, belge et international.

Que le Palace retrouve son affectation d'origine me réjouit tout particulièrement, qu'il s'apprête à accueillir à nouveau un public nombreux et diversifié et qu'il donne un élan différent à ce quartier central de Bruxelles me réjouit tout autant. Passionnés de cinéma et de culture ne pourront, en sortant de ce lieu, et particulièrement du foyer, ne pas devenir aussi des passionnés de Paul Hamesse, l'architecte élève de Paul Hankar qui a signé ici sans conteste une oeuvre majeure.

Je vous remercie de votre attention.